

ARRETE n° 2025 – 023
DE CIRCULATION

Le Maire de la commune de VOUREY,

Vu la manifestation du dimanche 18 mai 2025, Rand'Orientation organisée par l'APEV et représentée par Elise Gradel, présidente,

Considérant que pour la bonne organisation de cette manifestation qui se déroulera dans le village, et afin d'assurer la sécurité des personnes, il y a lieu d'interdire le stationnement sur le parking stabilisé devant le gymnase du samedi 17 mai 2025 à 17 h 00 jusqu'au dimanche 18 mai 2025 à 18 h 00.

Article 1 – La signalisation réglementaire sera mise en place par les services municipaux.

Article 2 – Les contrevenants seront verbalisés, la brigade de gendarmerie de MOIRANS est chargée de l'application de cet arrêté.

Article 3 – Le présent arrêté sera transmis à la gendarmerie de Moirans et affiché sur les emplacements officiels de la Mairie.

Fait à Vourey le 04 Avril 2025,

Le Maire,

Fabienne BLACHOT-MINASSIAN

